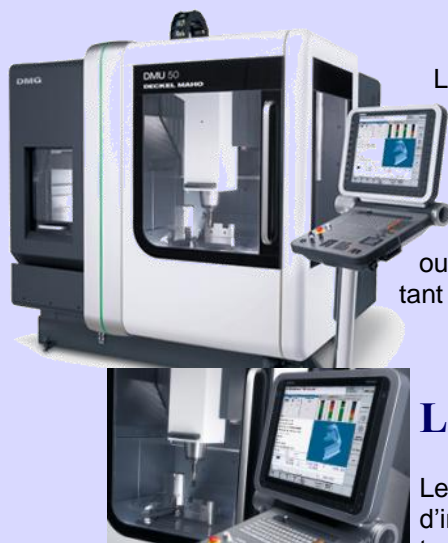


La profession



Le technicien supérieur CPRP est un spécialiste des procédés de production mécanique, notamment par enlèvement et addition de matières. Concepteur des processus qui y sont associés, il intervient tout au long de la chaîne d'obtention (définition – industrialisation – réalisation, assemblage et contrôle) des éléments mécaniques constituant les produits industriels, qu'il s'agisse de biens de consommation pour le grand public ou de biens d'équipement pour les entreprises, d'outillages spécialisés ou d'ensembles mécaniques à haute valeur ajoutée. Il peut être amené à intervenir autant dans le prototypage que dans la production unitaire ou sérielle.

La place du technicien supérieur CPRP dans l'entreprise

Le technicien supérieur CPRP exerce tout ou partie de ses activités dans les services d'industrialisation et de production. Dans les grandes entreprises, il intervient sous l'autorité d'un responsable de service, notamment dans le cadre de la définition des processus et de la mise en production d'un produit. Au sein des PME-PMI, il est plus autonome et exerce des activités concernant à la fois la préparation, la réalisation et l'organisation. Ces activités peuvent l'amener à occuper les fonctions de responsable de zone de production.

Dans tous les cas, le métier s'inscrit soit au sein de l'entreprise dans un cadre d'ingénierie collaborative avec :

- les concepteurs de produits dans la phase de pré-industrialisation ;
- les spécialistes des procédés de première transformation (moulage, forgeage...), de traitements thermiques et de traitements de surfaces ;
- les constructeurs de machines et d'équipements de production (outils, outillages...) ;
- les techniciens de l'automatisation et de l'informatisation, de la logistique et de la gestion, de la maintenance.

Horaires de formation

	Horaire 1ère année / semaine	Horaire 2e année / semaine
Français	3	3
Anglais	2	2
Mathématiques	2.5	2.5
Physique chimie	2	2
Enseignement professionnel (EP) et généraux associés : *enseignement professionnel *EP en langue vivante étrangère *Mathématiques et EP en co- intervention	20	20
Accompagnement personnalisé	1.5	1.5

Règlement d'examen

Epreuve	coef	forme
Français	3	Écrite 4h
Anglais	2	CCF
Mathématiques	2	CCF
Physique Chimie	2	CCF
Conception préliminaire	6	Écrit 6h
Projet	8	Pratique + Orale
Projet collaboratif d'optimisation	3	CCF
Gestion et suivi de réalisation en entreprise	3	CCF
Epreuve facultative de LV2		Oral

Stages en entreprise :

Stage de découverte: 2 semaines

Premier stage situé chronologiquement lors du premier semestre de la première année (il pourra se dérouler en partie sur des vacances scolaires), est proposé exclusivement aux étudiants possédant un baccalauréat général ou technologique afin de les immerger dans un environnement

Stage métier: 8 semaines

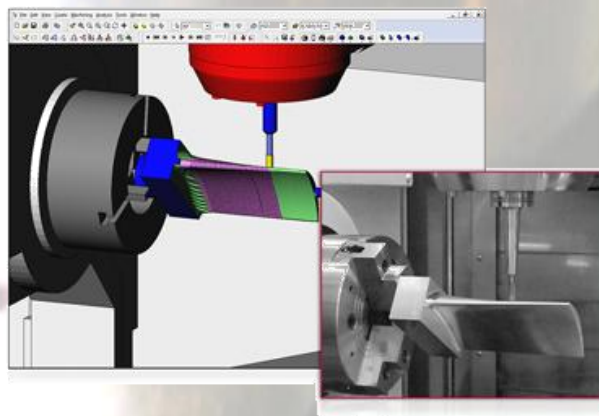
Il permet au futur technicien de prendre la mesure des réalités techniques et économiques de l'entreprise et d'appréhender son fonctionnement au travers de la conception et la réalisation de ses produits.

A l'issue du stage métier, les candidats scolaires rédigent à titre individuel, un rapport d'environ 30 pages où il y consigne ses observations, analyses et études.

Conditions d'admission :

Sélection sur dossier selon la procédure académique. Peuvent postuler les élèves des classes de terminales :

- S séries scientifiques
- Sciences et Techniques Industrielles
- Baccalauréat Professionnel du métier



Le positionnement professionnel du technicien supérieur CPRP dans l'entreprise

◆ Dans le cadre des productions continues ou en séries renouvelables, le technicien supérieur CPRP intervient au niveau :

- de la conception détaillée des produits ou en préindustrialisation : sa fonction est celle d'un **Technicien procédé en Préindustrialisation** ;
- de l'industrialisation des produits (conception des processus et des outillages) : il est alors **Technicien de méthodes en Conception des processus** ;
- de la qualification des processus : il est **Technicien de méthodes en Qualification des processus** ;
- du lancement et du suivi des productions **il est Technicien méthodes "Atelier"**

◆ Pour les fabrications en petites séries non renouvelables, il coordonne les activités de la mise en production afin de réaliser des pièces ou des produits conformes dans les délais les plus brefs et à moindre coût. Son rôle est celui d'un **Technicien Responsable d'atelier ou d'un secteur de production**.

◆ Quel que soit le contexte professionnel, le titulaire de ce BTS est amené à assurer des fonctions de **Technicien Responsable de la gestion et de l'organisation des moyens de production** dans le respect du plan qualité de l'entreprise.

Perspectives d'évolution

Au cours de son parcours professionnel, le technicien supérieur CPRP pourra assurer des responsabilités de chargé d'affaire en industrialisation ou en production, occuper des postes de responsable d'ingénierie de production ou, encore, utiliser son expérience technique dans des fonctions tournées vers l'extérieur de l'entreprise (achats, ventes, commerce, assistance technique).

Après le B T S :

Le BTS est un diplôme professionnel, il prépare donc à l'entrée dans la vie active. Cependant, il est possible de poursuivre des études :

- Toutes licences professionnelles
- Ecoles d'ingénieur (sur concours ou dossiers)